

A Nègrepelisse, le 10 juin 2013



## Contribution du Pays Midi-Quercy Au Débat National sur la Transition Energétique

### Rappel du contexte d'élaboration de ce document

Créé en 2002, le Pays Midi-Quercy est aujourd'hui un territoire de projet dynamique, structuré autour d'une politique de développement durable volontariste. Notamment, le Pays Midi-Quercy est engagé depuis 2004, dans la mise en place d'une stratégie de maîtrise des consommations énergétiques et de promotion des énergies renouvelables. Cette volonté s'est traduite dès 2006 par la mise en place d'un Plan Energie (période 2006-2009), dans le cadre d'un contrat ATENEE, qui a laissé la place à un **Plan Climat Energie Territorial (2010-2014)**. Ainsi, il paraissait important que le territoire s'implique dans le cadre du débat sur la transition énergétique, aussi bien par l'organisation d'événements labellisés « Transition Energétique » ou la participation aux Journées de l'Energie des 29, 30 et 31 mars derniers qu'à travers la rédaction d'une **contribution spécifique**.

Pour cela, le 16 mai dernier, une réunion avec les élus du Syndicat Mixte a permis de travailler ensemble, afin de produire ce document. Cette rencontre a permis de revenir sur les fondements de ce débat et les quatre questions principales qui le composent. L'idée était de permettre aux élus :

- ✓ De **mettre en valeur et de partager les initiatives** déjà menées à l'échelle de leur commune et/ou communauté de communes,
- ✓ **D'envisager de nouvelles pistes d'actions**,
- ✓ De **se positionner sur quelques idées clés qu'ils souhaiteraient voir défendre** dans le cadre de ce débat.



Figure 1 : Carte du Pays Midi-Quercy

12, Rue Marcelin Viguié – BP 82  
82800 NEGREPELISSE  
Tél : 05 63 24 60 64  
Fax: 05 63 24 60 65  
pays.midi.quercy@info82.com  
www.midi-quercy.fr

**Evasions à l'état pur**  
*Escapadas a estat pur*



## Le Plan Climat du Pays Midi-Quercy, un cadre structurant

Actuellement, le Plan Climat Energie Territorial (PCET) du Pays Midi-Quercy vise à répondre à une problématique de planification des politiques énergétiques et de réduction des émissions de gaz à effet de serre locales. Ce plan d'actions, en cohérence avec le Schéma Régional Climat Air-Energie, permet une déclinaison locale et adaptée, touchant à de nombreux secteurs : bâtiment, mobilité, agriculture et forêt... L'idée étant d'agir en priorité sur les secteurs les plus énergivores (Bâtiment et Mobilité) et les plus émetteurs de gaz à effet de serre (Agriculture et Mobilité).

### ✓ **Le bâtiment, un enjeu de taille : massifier la rénovation énergétique.**

Aujourd'hui, le secteur du bâtiment représente un enjeu de taille à l'échelle du Pays Midi-Quercy que ce soit en termes de lutte contre la précarité énergétique qu'en termes d'emplois non délocalisables. Notamment, deux initiatives majeures sont en cours sur le territoire :

- L'une pour **la rénovation de l'habitat privé** : une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat. Ce dispositif territorial entre plusieurs partenaires (ANAH, CG82, Communautés de Communes, Procvivis...) permet à des propriétaires privés à ressources modérées de réaliser des travaux d'amélioration de leur logement, avec un axe fort de lutte contre la précarité énergétique . Notamment, au bout de 18 mois et près de 100 dossiers traités, l'amélioration énergétique constatée est bien supérieure aux 25% exigés : 68% sur les logements locatifs, 40% sur les logements occupés moyennement dégradés et 67% sur les logements les plus dégradés. En plus des aides financières, l'OPAH permet de bénéficier de conseils et de l'assistance d'un animateur de terrain qui va accompagner administrativement et techniquement les habitants du territoire. Les retombées économiques d'une telle opération ne sont pas négligeables puisque les 100 premiers dossiers ont généré plus de 3 millions d'euros de travaux.
- L'autre pour **la rénovation du patrimoine communal** : le service « Conseil en Energie Partagé ». L'idée est ainsi de mutualiser des thermiciens à l'échelle du Pays qui fourniront un conseil neutre et individualisé aux communes et communautés de communes adhérentes : fin décembre 2012, 26 communes et 2 communautés de communes étaient adhérentes. Le retour d'expérience des communes pionnières est encourageant : sur les 3 premières années d'adhésion (2010-2012), le gain lié aux économies d'énergie générées s'élève à 1.90 €/an/habitant, pour une cotisation d'1,50 €/an/habitant. Les services proposés s'articulent autour de trois axes principaux : comptabilité énergétique, suivi de projets et achats groupés. De plus, afin de s'adapter à l'évolution des besoins et attentes des communes et communautés de communes adhérentes, ces services évoluent, dans le cadre du renouvellement des premières conventions (2013-2016). Au programme : réflexion autour d'un programme de rénovation des logements communaux, campagne de mesures et suivi individualisé de certains bâtiments, renforcement de l'accompagnement sur les aides financières », afin de faciliter le passage à l'acte...

### ✓ **Mobiliser autour de l'agriculture durable à travers deux actions clés :**

- **La structuration des circuits courts alimentaires de proximité** : Dans le cadre de l'appel à projet « Territoire et gouvernance alimentaire » du Réseau Rural Régional Midi- Pyrénées pour lequel il a été retenu, le Pays Midi Quercy a engagé un plan d'actions en faveur des circuits courts de proximité. L'objectif est notamment de mettre en place une démarche collective autour d'un enjeu : celui de la consommation locale. Le Pays Midi Quercy est un territoire riche et diversifié en production agricole. De nombreux producteurs locaux sont en circuits courts mais souffrent d'un manque de visibilité et de structuration. De plus, les récentes actualités de crises sanitaires (viande de cheval,...) poussent les consommateurs, locaux ou de passage, à s'orienter de plus en plus vers des produits locaux.

# SYNDICAT MIXTE DU PAYS MIDI-QUERCY

Au vu de ces éléments, le Pays Midi Quercy a engagé une année d'ingénierie pour développer une démarche collective inédite, fondée sur la promotion des produits locaux et la consommation locale avec pour objectifs :

- Participer au maintien des savoir-faire sur le territoire ;
- Participer au développement économique du territoire ;
- Améliorer la visibilité des producteurs locaux en circuits courts sur le PMQ ;
- Valoriser les produits et l'image du territoire ;
- Agir sur le bilan carbone ;
- Préserver la qualité paysagère ;
- Soutenir une innovation sociale ;
- ...

Cette démarche collective se traduit par la création d'un signe de reconnaissance territorial dont l'objectif est de fédérer l'ensemble des acteurs du territoire. Sa construction est basée sur une démarche participative et volontaire d'acteurs, regroupés sous formes de « Familles », et qui s'engagent au travers de chartes déclinées elles-mêmes par familles d'acteurs. Les acteurs identifiés sont entre autres les producteurs, les restaurateurs/tables d'hôtes, les métiers de bouche (bouchers, boulangers,...), les commerçants, la restauration collective/collectivités locales, les consommateurs, les acteurs touristiques,... Chaque signataire des chartes s'engage sur des principes généraux qui pourraient se traduire par « je produis local, je transforme local, je vends local et je consomme local ». Parallèlement, un plan de communication est établi afin de mettre en avant la démarche collective et de la valoriser auprès du grand public. La démarche a pour nom « Produits en pays Midi Quercy ». La création de ce signe de reconnaissance territorial fait notamment écho à l'implication du Pays Midi Quercy dans le Plan Climat Energie Territorial (réduction des émissions de GES en liant avec le transport de marchandises et des consommateurs).

- **Des animations en partenariat avec la Fédération Départementale des CUMA** pour mobiliser les agriculteurs, autour des énergies renouvelables et de la maîtrise de l'énergie. Ces initiatives se traduisent par des journées d'échanges autour de thèmes divers : bois-énergie, biogaz, réduction de l'utilisation des phytosanitaires, bancs d'essai tracteur...
- ✓ **Une charte forestière de territoire qui participe à la structuration de la filière bois** : ce plan d'actions finalisé fin 2011 vise une valorisation économique, écologique et sociale de la forêt en Midi-Quercy. Notamment, deux actions clés participent aux objectifs de développement des énergies renouvelables à l'échelle du territoire :
  - Créer à travers la constitution d'un réseau de propriétaires forestiers, une dynamique de gestion forestière favorable à la séquestration du carbone et à la production d'énergies renouvelables. Notamment, dans ce cadre, sont réalisés des diagnostics forestiers gratuits pour les propriétaires forestiers volontaires.
  - Développer et structurer la filière bois-énergie en sensibilisant et en accompagnant les porteurs de projets potentiels (élu, agriculteurs...).
- ✓ **La construction de partenariats pour proposer des solutions alternatives en matière de mobilité** : Cette problématique est d'autant plus vraie en milieu rural où les alternatives à la voiture individuelle restent encore trop peu nombreuses. C'est dans ce contexte, qu'en 2010, une première enquête « Déplacements Domicile-Travail » a été menée par le Syndicat Mixte du Pays Midi-Quercy, dans le cadre de son Plan Climat Energie Territorial. Cette étude a permis de montrer que les déplacements domicile-travail sur les axes Caussade/Montauban (D820) et Montricoux/Montauban (D115) sont très nombreux et la voiture personnelle est de loin le mode de déplacement dominant. C'est pourquoi, le Grand Montauban et le Pays Midi Quercy ont décidé d'unir leurs efforts pour faire reculer la voiture personnelle et permettre à leurs habitants de maîtriser leur budget transport. Un espace dédié au Pays Midi Quercy a donc été créé sur le site internet de covoiturage du Grand Montauban. De même, des relations fortes sont développées entre les communautés de communes et communes du territoire et le Rezo Pouce, qui propose des solutions de covoiturage spontané.
- ✓ **Le Pays Midi-Quercy, un territoire d'animation pour sensibiliser et accompagner les porteurs de projets** : un territoire de projet, tel que le Pays Midi-Quercy, joue un rôle fort de sensibilisation et d'accompagnement des acteurs de son territoire.

## Les communes<sup>1</sup> du Pays Midi-Quercy prennent en main leur futur énergétique

Dès à présent, plusieurs communes du Pays Midi-Quercy ont fait le choix d'agir. Ci-après, voilà **quelques exemples à multiplier** :

- ✓ **Des rénovations de bâtiments communaux**, comme à Bioule : cette commune d'un peu plus de 1000 habitants, a par exemple remplacé la chaudière fioul de l'école-château par une chaudière à granulés-bois, ce qui lui a permis de réduire de près de la moitié sa facture énergétique.



- ✓ **Le développement des énergies renouvelables** : A Nègrepelisse, une chaufferie bois de 1200 kW de puissance et son réseau de chaleur ont été mis en place afin de desservir 20 bâtiments en chaleur renouvelable (écoles, maison de retraite, médiathèque, centre médico-social, logements HLM...). Une réflexion sur l'approvisionnement en combustible a également été menée avec la mise en place d'une plate-forme de stockage de plaquettes forestières à Nègrepelisse. D'autres chaufferies sont également en fonctionnement ou en projet sur le territoire : Caylus, Laguépie, Saint Antonin... Un projet de centrale solaire photovoltaïque est en cours sur la commune d'Albias.
- ✓ **L'extinction partielle et la rénovation de l'éclairage public** : la commune de Réalville a fait le choix de rénover ses équipements d'éclairage public (remplacement des ampoules à mercure par des ampoules à sodium, mise en place d'horloges astronomiques) et d'expérimenter l'extinction partielle entre 1h et 5h du matin. Résultat : une diminution de près de 45% des consommations énergétiques et de près de 40% de la facture énergétique.

Malheureusement, malgré des initiatives encourageantes, **des freins au passage à l'acte restent encore très présents**. Par exemple, malgré la mutualisation du service « Conseil en Energie Partagé », quelques petites communes rurales ne sont pas en mesure d'agir, puisque d'autres dépenses s'imposent comme celles liées à l'assainissement. Les actions de maîtrise de l'énergie et de développement des énergies renouvelables ne constituent alors pas une priorité. L'utilisation de certains leviers financiers et l'accompagnement sont encore à amplifier.

## Conclusion – Bilan des propositions

Aujourd'hui, le Pays Midi-Quercy et plus généralement les territoires ruraux sont vulnérables face aux problématiques énergétiques et climatiques : vieillissement de la population, 50% du parc de logements datant d'avant 1949, dépendance à la voiture individuelle... Cependant, dans les territoires ruraux comme le Pays Midi-Quercy, des initiatives publiques comme privées, en matière de maîtrise de l'énergie et de développement des énergies renouvelables existent. L'objectif serait de permettre **la généralisation et la massification de ces initiatives**.

Egalement, cela souligne l'importance **de maintenir des financements pour l'animation et la mise en œuvre des Plans Climat Energie Territoriaux dans les territoires ruraux, afin de leur permettre de disposer d'une ingénierie locale et disponible en la matière**.

Enfin, parmi **les pistes d'actions opérationnelles** à retenir :

- ✓ **Planifier la production d'énergies renouvelables** à l'échelle des territoires de projet par la réalisation de schémas de développement des énergies renouvelables : biogaz, bois-énergie, solaire... L'idée étant à termes de mutualiser les ressources des productions d'énergies renouvelables induites et de mobiliser les bénéfices éventuels dans des actions de maîtrise de l'énergie.
- ✓ Favoriser **le réinvestissement des économies d'énergie** générées dans de nouveaux projets de maîtrise de l'énergie, en particulier à l'échelle des communes et des communautés de communes.

<sup>1</sup> La liste d'exemples d'actions qui suit n'est pas exhaustive, mais donne un aperçu des actions ayant pu être engagées par les communes du territoire.

# SYNDICAT MIXTE DU PAYS MIDI-QUERCY

- ✓ **Partager et valoriser les expériences exemplaires :**
  - Des communes et communautés de communes pionnières du territoire afin d'organiser la démultiplication de ces expériences à travers des appels à projets. Ceci afin de permettre des groupements de travaux ou d'achats par exemple.
  - Des acteurs privés : entreprises, particuliers...

Cette valorisation pourrait passer par la création de catalogues d'actions de maîtrise de l'énergie et de développement des énergies renouvelables soit à l'échelle du Pays Midi-Quercy soit plus largement (Région Midi-Pyrénées) permettant de quantifier les premiers résultats obtenus par les acteurs pionniers (économies d'énergie générées, temps de retour sur investissement...).
- ✓ Développer **le conseil et la sensibilisation au plus près du citoyen**, en utilisant le point d'appui local que représente le Plan Climat Energie Territorial. L'expérimentation d'ambassadeur de la performance énergétique en Pays Midi-Quercy demanderait à être pérennisée. Des conseils individualisés aux particuliers, couplés à des montages financiers intéressants, notamment par la collecte organisée des certificats d'économies d'énergie, pourraient permettre d'accroître le passage à l'acte.
- ✓ **Donner les moyens aux citoyens d'agir et de participer** (développement de projets participatifs et citoyens de production d'énergies renouvelables).
- ✓ Encourager **l'expérimentation en matière de mobilité alternative** dans les territoires ruraux.